

Comité Départemental de Spéléologie des Pyrénées-Atlantiques



Comité Directeur du 10 février 2016

Compte rendu

En présence de tous les membres du CD : Virginie Couanon (Leize Mendi), Marie Claude Douat (ARSIP), Paul Doumenjou (GSVO), Pierre-Henri Fontespis-Loste (GSG), Christine Gastéréguy (GSO), Alain Grésillaud (GSVO), Jérôme Labat (SSPPO), Maryse Labat (SSPPO), Gilen Iriart (Leize Mendi), Michel Lauga (GSG), Samuel Maysonnave (GSO), Serge Planès (Leize Mendi), Emmanuel Tixier (SSPPO), Eric de Valicourt (SSPPO),

Du CDST, Mathieu Rasse et de 4 invités : Brigitte Choze (GSVO, Iban Duinat (Leize Mendi), Marie Christine Delmasure (SSPPO), Eric de Valicourt (SSPPO).

La réunion s'est tenue à Oloron chez Christine Gastéréguy.

Ce mercredi 10 février, première réunion du comité nouvellement élu lors de l'AG du 30 janvier.

Christine Gastéréguy et Serge Planès - présidente et président adjoint – souhaitent la bienvenue au comité directeur. Christine et Serge forment un binôme au sein du CDS depuis plusieurs années ; Ils souhaitent impulser la vie du Comité directeur et ont envie que tout le monde y prenne une participation active.

A leur demande, il s'ensuit un tour de table de présentation.
Secrétaires de séance : Virginie Couanon, Marie Claude Douat, Pierre-Henri Fontespis-Loste.
Début de la réunion 19h30.

Point 0 : Validation des comptes rendus de l'AGE et AG.

Les comptes rendus ont circulé toute la semaine, les modifications faites. Après une dernière vérification, on peut passer aux votes.

Validation à l'unanimité du compte rendu de l'AGE et de celui de l'AG. Signature des documents du président Paul Doumenjou et la secrétaire Brigitte Choze.

Point 1 : Trésorerie

Suite au changement de comité directeur et notamment de bureau, il faut mettre à jour les autorisations de signatures. Un rendez-vous va être pris avec le conseiller financier de la banque postale du CDS.

Question 1 : qui doit avoir la signature du chéquier ?

- Après discussion, auront la signature : la présidente, le trésorier, le trésorier adjoint, le CDST.
- o Décision validée par le CD

Question 2: prenons-nous une carte bancaire?

- Unanimité pour en faire la demande.
- O Décision : se renseigner auprès du conseiller sur les frais bancaires induits.

Question 3: renouvellement du véhicule du CDS.

Renouvellement à budgétiser; il faut compter entre 7000 et 8000 euros.

 Décision: Le mode de financement est à choisir - fonds propres ou emprunt pour garder des liquidités ou un mix des deux - à étudier avec le conseiller bancaire en fonction des conditions d'emprunt.

Point 2 : Organisation des JNSC à Arudy

L'organisation est prise en charge par le GSVO ; référent : Paul Doumenjou

Points d'organisation prioritaires :

- Contacter la mairie
- Finaliser l'hébergement et ses conditions financières
- Caler les différentes activités
- Contacter l'école d'Arudy pour des animations scolaires la semaine précédant les JNSC
- Demander l'autorisation de stationnement aux propriétaires des cavités visitées.

Point 3 : Désignation du représentant du CDS à l'AG fédérale

L'AG se fera à Mâcon. Eric de Valicourt est volontaire pour y représenter le CDS. Il est validé. Mathieu fera un courrier à la Fédération en ce sens.

Point 4: Librairie et publications du CDS

L'inventaire des publications du CDS a été fait par Eric de Valicourt et Yves Bramoullé. Les publications sont triées, celles qui sont trop endommagées par l'humidité ont été détruites.

Il reste quelques affiches du congrès d'Orthez de 1994 - affiches numérotées de l'aquarelliste Hélène Sorbé. Elles pourraient être vendues (particuliers ou collectionneurs). Tarif à déterminer.

Des exemplaires du topo guide Canyons et Gorges du 64 seront en vente à l'accueil de La Verna.

Les publications du CDS seront en lien sur le site de l'Arsip, page librairie. Quelques exemplaires resteront prêts à être emportés pour intégrer le stand régional lors de déplacements aux congrès fédéraux.

Validation du travail d'inventaire fait par Eric et Yves. Il faut garder 3 ou 4 exemplaires de chaque ouvrage pour les archives du CDS.

Point 5 : Valorisation du temps de bénévolat

<u>Tous ceux qui donnent de leur temps</u>, bénévolement au CDS, membres du CD ou responsables de mission, sont vivement invités à comptabiliser leurs heures.

<u>Tous ceux qui se déplacent</u> pour le CDS : réunion CDS, JNSC, missionnés pour une action spécifique, membre du CD ou non sont invités à remplir une fiche d'abandon de frais kilométriques chaque année. Seul, le déplacement pour l'AG du CDS ne peut pas être comptabilisé.

Double avantage:

• <u>Pour les particuliers</u> qui font la déclaration de l'abandon de frais lors de la déclaration de revenus (60% de leurs frais sont déductibles de leurs impôts)

 Pour le CDS qui voit sa masse budgétaire augmentée ce qui lui permet de pouvoir recevoir davantage de subventions.

Point 6 : Demande de subventions CNDS

L'enveloppe globale des subventions est en baisse : il faut s'attendre à une diminution de 4 à 5% par rapport à l'an dernier.

Cette année, les demandes des comités départementaux devront être faites obligatoirement en ligne, via la plateforme E-subvention entre le 4 mars et le 3 avril. Les clubs pourront encore cette année renvoyer un dossier papier. Les comités départementaux devront transmettre les dossiers aux clubs. Il faut être attentif à l'intitulé de la demande. Pour être éligible, l'action pour laquelle on demande une subvention doit faire partie de la liste des axes prioritaires définis par le ministère de tutelle (réduction de l'inégalité des accès, sport santé, développement de la pratique féminine).

Les demandes de moins de 1500 euros ne sont pas prises en compte. Les clubs qui n'auront pas d'assez de volume d'actions pour arriver à faire une demande de 1500 euros, pourront mutualiser leurs actions avec celles du CDS.

Toutes les demandes de club doivent passer par le CDS.

Point 7 : Projet de Slack line à La Verna

Gilen Iriart fait part d'un projet de l'association de slack line, Link'Rope dont il est membre : il a pris contact avec Jean François Godart pour un projet « évènementiel » en 2 parties :

- Tendre une High Line de 200 mètres sur laquelle marcheront les high lineurs depuis le haut de la cascade au porche d'Aranzadi (peu de dénivelé, 20m environ).
- Installer un dispositif de saut pendulaire depuis le porche d'Aranzadi.

Projet ludique et technique destiné à faire la promotion de La Verna : un bon coup de projecteur en début de saison touristique. Promotion aussi pour l'association Link'Rope.

Gilen a fait part de ce projet à Jean François Godart. Il a été également présenté au comité de gestion de la Verna.

Réalisation prévue pour le dimanche 17 avril.

Projet validé par le CD

Point 8 : Le plan de développement quadri annuel

Le plan arrive à échéance cette année. Il doit être reconduit et/ou modifié pour 2017-2021.

Conclusion-décision : constituer une équipe motivée pour travailler sur le nouveau plan de développement qui donnera les orientations de la politique du CDS pour les 4 ans qui viennent.

Point 9: Question

Question de Marie Christine Delmasure (Kitou) : le CDS pourrait-il communiquer aux présidents de clubs davantage d'infos ?

Réponse de Christine Gastéréguy, Serge Planès et Pierre-Henri Fontespis-Loste :

L'ordre du jour et une invitation aux réunions seront envoyés aux présidents de clubs. Le compte rendu détaillé des réunions de CD également. Le compte rendu est disponible pour tous les fédérés sur le site du CDS.

Mais, s'il y a un point sensible, la diffusion sera différée.

Il est certain qu'il faut resserrer les liens entre CDS et clubs.

Point 10 : Partage des tâches

L'idée est de faire des petites équipes qui s'émulent entre membres du comité et tous les fédérés.

Groupe canyon: Samuel Maysonnave et Iban Duinat

Dynamisation de la pratique: Iban Duinat, Gilen Iriart, Virginie Couanon, Samuel Maysonnave.

Gestion du matériel : Alain Grésillaud avec Mathieu Rasse.

Statuts : Eric de Valicourt, Jérôme Labat, Michel Douat, Paul Doumenjou

Karsteau: François Ichas, Michel Lauga, Philippe Puyo, Marie Christine Delmasure, Pierre-Henri-Fontespis-Loste.

<u>Projets à finaliser en priorité</u> : la convention entre le 65 et le 64 pour le massif de Saint Pé de Bigorre et la charte d'utilisation de la base de données.

Librairie, archives du CDS: Eric de Valicourt, Yves Bramoullé, Marie Claude Douat

Plongée : Frédéric Verlaguet, Mathieu Dumontier

Environnement et Protection: Marie Christine Delmasure et Brigitte Choze.

Conseil de Gestion La Verna : inchangé. Représentants du CDS : Yves Bramoullé, Michel Douat, Michel Lauga, Josée Puig ; représentant des actionnaires : Pierre Fillon, représentant de la SAS La Verna : Jean-François Godart.

Informations diverses

Paul Doumenjou : il existe un projet de carrière dans le bois du Baget. Paul va contacter Emmanuel Dejonghe pour prendre conseil et éventuellement se positionner.

Samuel Maysonnave : Les prochaines Journées Techniques Régionales avec FFS, FFME et FFCAM auront lieu le week end du 23/24 avril à Arette. On attend une soixantaine de personnes.

Rappels et infos de Mathieu Rasse :

- Il est là pour répondre à toute demande émanant des clubs d'animation et/ou encadrement
- Un stage canyon est prévu en Crète en mars
- Le stage initiateur et un stage de perfectionnement en spéléo sont organisés à Saint Pé de Bigorre en Avril.
- Un week end eaux vives est prévu en juin.

Michel Lauga : Le GSG propose une session topo le 19 mars en Béarn : formation, échanges ; différents niveaux et matériels possibles.

Virginie Couanon : un comptage de chauves-souris aura lieu à Bexanka le 14 février avec le Groupe Chiroptères Aquitain (GCA).

Jérôme Labat : L'exercice secours préfectoral annuel est déplacé cette année en raison du passage de la Vuelta dans les Pyrénées Atlantiques. Il aura lieu le second week end de septembre samedi 10 et dimanche 11 septembre.

Calendrier des prochaines réunions du CDS :

Le mercredi 30 mars 19h30 à Mauléon Le vendredi 3 juin, 19h 30 à Saint Jean Pied de Port. L'adresse de la salle retenue sera communiquée ultérieurement.

Fin de la réunion à 22h30.